

cause de la peste, puis parce que l'Estonie a été un champ de bataille pendant la guerre de Livonie, puis pendant la guerre du Nord. Quant aux martyres, aux cas de confession de la foi des chrétiens en général, ils se rapportent surtout à la courte période de la terreur rouge, fin 1918 – début 1919. Les persécutions reprennent à la période que le peuple appelle simplement « l'occupation soviétique », tandis que les hommes politiques, luttant pour l'exactitude terminologique, préfèrent parler de « l'incorporation » ou de « l'annexion ». Quel que soit le terme choisi pour désigner l'évènement qui marqua l'instauration de l'athéisme bolchevik en Estonie, les faits sont là : c'est à ce moment que les chrétiens en général ont été amenés à témoigner de leur foi, certains jusqu'au martyre.

Jusque là, on ne peut parler que de confession de la foi et de martyre orthodoxes. Ce phénomène historique a bien huit siècles, puisqu'il commence avec la tentative d'évangélisation de notre pays par les croisés, au XIII^e siècle, qui mit artificiellement fin à la transmission de la tradition orthodoxe. Pourtant, avant leur invasion, l'évangélisation se faisait pacifiquement, à la fois par l'Occident et par l'Orient. Les missionnaires russes ont d'ailleurs laissé une trace indélébile dans la langue estonienne. Mentionnons, notamment les mots relatifs aux principaux moyens de prédication : rist – de krest (la croix), raamat – le livre (du mot slavon gramota). Le verbe estonien ristima – baptiser, vient du mot rist, ce qui démontre l'enracinement de l'évangélisation venue d'Orient dans la conscience des Estoniens médiévaux : en russe, en effet, le sacrement de la naissance à la vie éternelle est désigné du mot krestit', dérivé de krest. Le lien entre le baptême, la Croix du Christ et la croix que le chrétien aura à porter dans la vie est ainsi souligné. Dans la plupart des langues européennes, par contre, ce sacrement est désigné par des mots dérivés du grec ancien βαπτίζω (baptiso) – littéralement je plonge, tandis que l'allemand taufen, baptiser, vient de tauchen, plonger, mettre dans l'eau.

A Tartu, la ville de Iouriev fondée en 1030 par le prince Iaroslav le Sage, l'orthodoxie a perduré jusqu'en 1472, date du martyre de saint Isidore de Iouriev, prêtre de paroisse, et de ses 72 compagnons. Le prêtre Ioann Chestnik (saint Jonas, de son nom monastique), qui trouva refuge à Pskov, fonda le monastère des Grottes. Saint Corneille, higoumène de ce monastère, prêcha l'orthodoxie non seulement aux Estoniens installés dans les environs du monastère, mais ayant poussé jusqu'à Narva, fonda des paroisses à Neuhausen (aujourd'hui Vastseliina) et ailleurs.



**Hiéromartyr Isidore
le Presbytre**



Saint Jonas des Crottes de Pskov



**Monument au hiéromartyr
Corneille, higoumène
du monastère des Crottes
de Kiev**

Le témoignage orthodoxe reprend en 1841 : à compter de cette date, on observe un mouvement spontané de conversion des paysans lettons et estoniens luthériens à l'orthodoxie (en dépit, d'ailleurs, du « statut spécial » de la province et de la politique impériale dans la gouvernance générale d'Ostsee). La noblesse balte germanique déclenche contre eux de violentes persécutions.

Le métropolite Stéphane, cependant, évite d'attirer l'attention sur la confession de foi orthodoxe, sur le martyre des orthodoxes, persécutés par les hétérodoxes. Cette façon « d'arrondir les angles » à la mode politiquement correcte est compréhensible, de la part du métropolite Stéphane, mais on ne saurait l'approuver.

Mentionnant les persécutions du début du siècle dernier, Mgr Stéphane focalise fort justement l'attention sur la personnalité du premier évêque orthodoxe estonien, le martyr Platon (Kulbusch). J'estime cependant important de souligner, d'une part, que les persécutions contre la foi n'ont pas commencé en 1920 (cependant, si Mgr Stéphane a en vue l'expulsion de plusieurs prêtres orthodoxes en Russie soviétique par les autorités estoniennes à l'été 1920, je suis prêt à l'approuver), d'autre part, que Mgr Platon, chronologiquement parlant, n'est pas le premier des nouveaux martyrs estoniens. Il fut martyrisé le 14 janvier 1919, un an après sa consécration épiscopale, qui eut lieu le 31 décembre 1917 (13 janvier 1918 nouveau style). Les commissaires rouges Kull, Otter et Riatsepp tuèrent avec lui les archiprêtres Nikolaï Bejanitski et Mikhaïl Bleive. Cependant, quelques temps auparavant, les bolcheviks avaient déjà martyrisé le prêtre Sergueï Florinski (30.12.1918), puis les prêtres Alexandre Volkolv et Dimitri Tchitoserdov (08.01.1919).



**Saint Platon,
hiéromartyr
(1869-1919)**



**Archiprêtre
Nikolai Bejanitski
(1859-1919)**



**Archiprêtre
Mikhaïl Bleive
(1873-1919)**

Je ne peux me défendre de soupçonner Mgr Stéphane de n'englober sous le terme de « nouveaux-martyrs estoniens » que les « nouveaux martyrs de nationalité estonienne », se concentrant volontairement sur eux. Peut-être le symbolisme du martyr commun d'un Russe (le père Nikolai) avec des Estoniens (Mgr Platon et le père Mikhaïl) se s'inscrit-il pas dans sa vision de l'histoire ? Et sans doute lui est-il tout à fait malaisé d'attirer l'attention sur ce fait, puisqu'à cette époque l'orthodoxie estonienne était canoniquement unie sous l'omophore du patriarche Tikhon de Moscou et de toutes les Russies ?



**Archiprêtre
Sergueï Florinski
(1873-1918)**



**Prêtre
Alexandre Volkov
(1873-1919)**



**Archiprêtre
Dimitri Tchistossierdov
(1861-1919)**

Au contraire, il ne nous semble pas inutile de souligner que les nouveaux-martyrs de l'Eglise estonienne, aussi bien des Estoniens, comme Mgr Platon (Kulbusch) ou les pères Mikhaïl Bleive et Ioann Pettaï, que des Russes, comme les pères Nikolaï Bejanitski, Sergueï Florinski, Alexandre Volkov et Dimitri Tchistoverov, étaient unis dans leur fidélité aussi bien à Dieu et à Son Eglise, qu'à leur mère, l'Eglise orthodoxe russe. Le sang des martyrs estoniens est une semence d'unité pour l'orthodoxie estonienne. Chercher à détruire cette unité, c'est deshonnorer leur mémoire.

Selon Mgr Stéphane, « en 1945, le régime communiste, qui avait mis la main sur l'Estonie, a fermé notre Eglise, l'a liquidée, a installé un métropolitain venu de Russie de façon anticanonique, et c'est ainsi que les persécutions ont commencé. » Cette déclaration est très embrouillée. D'une part parce que le régime communiste avait « mis la main sur l'Estonie » dès 1940. Les répressions, qui touchèrent surtout les émigrés blancs et les membres d'organisations reconnues politiquement hostiles (au nombre desquelles on inclut même le Mouvement chrétien des étudiants russes), commencèrent immédiatement par des arrestations, suivies d'emprisonnements dans des camps de concentration ou d'exécutions capitales. En 1941, 9000 personnes furent expulsées du pays. Pour un pays aussi petit que l'Estonie, c'est un chiffre énorme, surtout si l'on tient compte de l'émigration vers Occident de 70 à 80000 personnes, en 1944. Enfin, en mars 1949, dans le cadre de l'opération « Priboï », 20723 personnes furent déportées dans la direction opposée.

Le 30 mars 1941, près d'un an après l'installation du pouvoir soviétique en l'Estonie, eut lieu la réunification de l'Eglise apostolique orthodoxe estonienne (EAOE), composée des diocèses de Tallin et de Narva, à l'Eglise-mère. La réunion de l'EAOE à l'Eglise russe intervint après concertation préalable avec les paroisses et à la suite d'un nouvel appel du chef de cette communauté, le métropolitain Alexandre (Paulus) au locum-tenens du trône patriarcal, le métropolitain Serge (Stragorodski), le priant « de couvrir charitablement le péché involontaire de scission ». Soulignons que cette réunification n'eut lieu qu'après que le métropolitain Alexandre se fut repenti du péché de schisme, commis en 1923. Espérant obtenir l'autocéphalie, il avait à l'époque transféré l'Eglise orthodoxe estonienne à la juridiction du Patriarcat de Constantinople, sans même avoir cherché à recevoir la bénédiction du patriarche Tikhon de Moscou, auquel il avait pourtant juré fidélité trois ans plus tôt, ainsi qu'à la hiérarchie de l'Eglise russe.



Au début de l'occupation allemande, le métropolitaine Alexandre, s'appuyant sur le pouvoir nazi, tenta une nouvelle fois d'arracher l'EOAE au Patriarcat de Moscou, mais il ne réussit à entraîner que le diocèse de Tallin ; celui de Narva, dirigé par l'archevêque Paul (Dmitrovski), resta unie canoniquement à l'Eglise-martyre.

Pour une raison ou pour une autre, Mgr Stéphane occulte ces détails du passé canonique de l'orthodoxie estonienne, préférant se concentrer sur 1945.

Mais pourquoi la date de 1945, si le pouvoir soviétique est revenu en septembre 1944 ? Sans doute parce que c'est en 1945 qu'eut lieu la réunification canonique du diocèse de Tallin à l'Eglise-mère, dont il s'était détaché pendant l'occupation allemande. Cet événement marque la fin du processus de transformation de l'EOAE, composée de deux diocèses, en un unique diocèse estonien, ayant son siège à Tallin.

Je souligne : 1945 n'est pas la date de la liquidation de l'EOAE autonome sur le territoire de l'Estonie, comme l'affirme Mgr Stéphane, mais celle de sa transformation.

Transformation en diocèse ordinaire, au nom de sa survie dans un contexte donné. Certes, le statut d'autonomie a été perdu pour de longues années ; certes, sa dénomination a été modifiée ; certes, la structure elle-même de cette Eglise a été remaniée (un diocèse au lieu de deux), mais c'était pour que l'Eglise locale, dont la cellule de base est le diocèse, poursuive son activité sans interruption.

L'affirmation « le régime communiste a fermé notre Eglise, l'a liquidée, a installé un métropolite venu de Russie de façon anticanonique, et c'est ainsi que les persécutions ont commencé » est donc mensongère du premier au dernier mot : il n'y eut ni fermeture, ni liquidation, et les persécutions, nous l'avons déjà remarqué, commencèrent immédiatement après l'installation du pouvoir soviétique, en 1940, ne faisant que continuer après la guerre.

J'estime aussi nécessaire d'attirer l'attention sur l'affirmation « le régime communiste a installé un métropolite de Russie de façon anticanonique ».

Nous laissons le métropolite Stéphane répondre de cette identification du Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe à « la main du régime communiste ». Contentons-nous de préciser que le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe n'a pas installé un métropolite, mais un archevêque, qu'il ne venait pas de Russie, mais d'Estonie, et que ce n'était pas n'importe qui : un véritable bon pasteur, en la personne de Mgr Paul (Dmitrovski), auparavant chef du diocèse de Narva, liquidé pendant le processus de transformation.



Pourquoi le métropolite Stéphane ne précise-t-il pas, dans son interview, en quoi consiste le caractère « anticanonique » de la nomination de l'archevêque Paul au siège de Tallin ? Peut-être ce métropolite élu en Turquie a-t-il en vue que le 16^e canon du Concile de Constantinople de 861 interdit de nommer un évêque à un siège dont le titulaire est encore vivant : or, le métropolite Alexandre, qui avait fui en 1944 à l'étranger avec environ 22 clercs (on n'en connaît pas le nombre exact), était encore vivant à l'époque ? Dans ce cas, la conscience de Mgr Stéphane ne lui reproche-t-elle rien ? Le métropolite

Stéphane (Charalambides), n'a-t-il pas été nommé métropolitain de Tallin et de toute l'Estonie par le patriarche Bartholomée en 1999, alors que ce siège était occupé par un Estonien de souche, le métropolitain Corneille (Yakobs), bien vivant à l'époque, et résidant non pas quelque part dans l'émigration, mais à Tallin même ?

Quant au siège de Tallin, soi-disant occupé par le métropolitain Alexandre (Paulus), en 1945, il était bien vacant depuis le 5 novembre 1942, date à laquelle le métropolitain Alexandre fut interdit de célébrer et démis de ses fonctions à la tête du diocèse de Tallin par un décret de l'exarque patriarcal des Pays Baltes, le métropolitain Serge (Voskressenski), et surtout à la suite d'une décision de la conférence épiscopale de l'Exarchat des Pays baltes, le décret ayant été signé des évêques de Mitau, de Narva et de Kovno. Ainsi, le 16^e canon, exigeant qu'un évêque ne soit pas remplacé avant que sa faute ait été établie, a bien été respecté. La fuite de Mgr Alexandre, en 1944, et l'absence de toute correspondance avec ses fidèles restés en Estonie, pouvant témoigner de ce qu'il continuait à les considérer comme ses ouailles, n'ont fait que confirmer le statut vacant du diocèse, suivant le même canon qui proclame : « Si l'un des évêques, demeurant en sa dignité et ne souhaitant pas renier sa charge, ne veut pas mener son troupeau et, s'étant éloigné de son diocèse, demeure plus de six mois dans un autre lieu, n'étant retenu ni par la volonté impériale, ni par une mission de son patriarche, ni par une maladie grave, le contraignant à l'immobilité, qu'il (...) soit reconnu étranger à l'honneur et à la dignité épiscopale (...) et qu'on élise à sa place un autre évêque à ce diocèse. » Ce qui fut fait.



Métropolitte Serge (Voskressenski) (1897-1944)

Cependant, le fragment d'interview proposé comporte un autre élément troublant. Le métropolitte Stéphane, parlant des martyrs, semble bien s'affliger du cheminement épineux de l'orthodoxie estonienne, du sort des martyrs et des confesseurs de la foi orthodoxe sur le sol estonien. De façon justifiée.

Mais j'ai le sentiment que, dans son affliction, Mgr Stéphane surpasse ceux que le Seigneur Jésus Christ accuse de bâtir et d'orner les sépulcres des prophètes. Dans l'Évangile, il s'agissait des prophètes que les ancêtres de ceux qui vénéraient soi-disant leur mémoire avaient tué. Le métropolitte Stéphane, lui, sans cesser de prêcher abstraitement la dévotion à la mémoire des confesseurs de la foi,

a, pendant près d'un quart de siècle, noirci indirectement la mémoire d'un confesseur de la foi concret du XX^e siècle, le métropolite Corneille (Yakobs), qui fut emprisonné dans un camp de Mordovie ; avec lui, c'est la mémoire de tous ses fidèles qui est atteinte. Ne sommes-nous pas, de l'avis du métropolite Stéphane, une structure-marionnette, créée pendant et à la faveur de l'occupation, instrument des « ambitions impériales de la Russie » en Estonie ? La constance de son application à nous dépeindre sous ces couleurs aurait été digne d'un meilleur emploi.

Ses dithyrambes sur les confesseurs de la foi ne l'empêchent pas de les discréditer en les traitant de collaborateurs. C'est bien ce qu'il fait en alimentant le mythe d'un Patriarcat de Moscou monstrueux, « avalant » en 1945 l'EOAE, dont un « fidèle reliquat » aurait existé dans l'émigration ; il en serait revenu en 1993 (quand, en dépit des canons et des lois de notre pays, une structure schismatique a été enregistrée, sa direction étant alors située à Stockholm).

Suivant ce mythe, ceux qui ont supporté le poids des persécutions, les confesseurs connus et inconnus (que Mgr Stéphane vénère en paroles) ne sont plus des confesseurs, mais des « occupants indésirables » auxquels on a, d'ailleurs, après l'enregistrement des schismatiques, voulu accorder une grâce : leur octroyer tous les droits, à condition qu'ils commettent une petite trahison... Il aurait fallu souscrire à leur mythe, reconnaître que l'Eglise orthodoxe estonienne du Patriarcat de Moscou, se positionnant comme l'EOAE n'ayant jamais interrompu son activité (et qui avait pu, au Concile de Pühtitsa, le 29 avril 1993, retrouver son statut d'autonomie et sa dénomination historique), n'était pas l'EOAE transformée temporairement en diocèse d'Estonie, mais une créature des services secrets soviétiques. Cette reconnaissance découlait automatiquement des deux formes d'enregistrement qui nous étaient proposées : soit rejoindre l'organisation religieuse schismatique prétendument légale déjà enregistrée et reconnue par l'état comme héritière de l'EOAE, soit, si l'Eglise-mère nous était si chère, s'enregistrer sous la forme d'une nouvelle structure (sorte de reliquat de l'occupation soviétique), n'ayant aucun droit, naturellement, à la restitution des biens nationalisés... Nous n'avons accepté aucune de ces deux formes d'auto-accusation et de trahison.



Monastère de la Dormition de Pühtitsa

Après huit années de profonde humiliation sur le plan juridique, notre Eglise a fini par être enregistrée, en 2002, en tant que structure historique. Mais « ceci est une autre histoire ».

Pour en revenir au fragment d'interview de Son Éminence Stéphane, et, en particulier, à sa vénération du témoignage de la foi orthodoxe en Estonie, on se sent quelque peu interloqué : ne voit-il pas que ceux-là mêmes qui, du fait du mauvais tour que leur jouèrent nos fonctionnaires et le Patriarcat de Constantinople dans les années 1990, sont aujourd'hui forcés de payer le loyer de leurs propres églises, sont précisément les confesseurs de la foi et leurs héritiers, gardiens de la foi et des églises pendant les persécutions de l'époque soviétique athée ?!... Tout se passe comme si le chef de la

structure du Patriarcat de Constantinople en Estonie ne considérait comme confesseurs de la foi que ceux qui ne peuvent se concevoir qu'en dehors du Patriarcat de Moscou ou, s'ils ont appartenu à la structure « des occupants », ont rompu tout lien avec elle à la première occasion, nonobstant leurs promesses et leurs serments devant la Croix et l'Évangile...

Source: <https://mospat.ru/fr/authors-analytics/87087/>